



LE MAS RILLIER . LES ECHETS

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉCISIONS DU MAIRE

Séance du 27 février 2023

Date de convocation et d'affichage : 21 février 2023

Liste des décisions du maire prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (cf. Délibération du conseil municipal du 19 novembre 2020) présentées au conseil municipal.

SERVICE D'ORIGINE	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION	COÛT
POPULATION	15/02/2023	Concessions funéraires acquises entre le 05/12/2022 et le 15/02/2023 (liste en pièce jointe).	-
POPULATION	26/01/2023	Renouvellement d'une convention d'occupation d'un local à usage commercial situé 1051 Grande rue à Miribel, au 1 ^{er} mars 2023.	116 € / mois
POPULATION	10/02/2023	Avenant n°10 au bail à usage d'habitation situé 83 rue des terreaux à Miribel, occupé par un particulier, portant révision du loyer au 1 ^{er} mars 2023.	450,43 € / mois